



Steene, votre village !

LE MAG

N°08

MAI 2023

40^{ÈME} BROCANTE

STEENE
29 MAI 2023
6H30 - 17H

350
exposants



Edito d'un élu



Samuel DEGEZELLE
Conseiller délégué

La commune a perdu ces dernières années beaucoup d'arbres, sur des opérations privées au niveau de la distillerie et du château

Steenbourg, comme sur des opérations publiques aux abords des routes, sur le terrain vert derrière l'école Zola ou dans le square Duriez.

Les arbres rendent beaucoup de « services écosystémiques », entre autre, ils permettent de lutter, l'été contre les îlots de chaleur, plantés stratégiquement de part et d'autre d'une rue leur ombre et leur évapotranspiration permettent de diminuer la température ambiante de près de 9 degrés par rapport à une rue non arborée.

Ils peuvent abriter de nombreuses espèces et renforcent la biodiversité du territoire.

Ils participent à l'air que nous respirons.

La municipalité souhaiterait planter une micro-forêt entre 500 à 1000 m², l'action sera financée dans le cadre d'un appel à projet.

A cette occasion, Les écoles seront sollicitées, ce qui rajoutera une dimension pédagogique à ce projet écologique.

Carnet

NAISSANCES

14/12. Alice LOISON

02/01. Carmen MEDO

20/03. Maxance VANHELST

21/03. Léon DRUESNES

23/03. Ruby RAMOUDT

BAPTEME CIVIL

25/03. Lynn FILLEBEEN

PACS

06/03. Florianne FELLON et Brian MERLOT

27/03. Ana GUIBERT et Valentin LAROYE

ILS NOUS ONT QUITTÉ

13/12. Monique HERREMAN (veuve VANLERBERGHE)

12/02. André MESSIANT

15/02. Jean-François DANIEL

14/03. Colette ROUCOU

20/03. Géry BECUWE

Quelques chiffres

Steene est la 7 606ème commune de France en nombre d'habitants. En ce qui concerne le département du Nord, on la retrouve en 321ème position.

1 414

Terrains de football

Avec 10,28 km² en superficie, la commune de Steene pourrait accueillir 1 414 terrains de football. Autant dire que Mbappé et compagnie auraient de la place pour s'entraîner.

96

%

de la surface communale est réservée à l'agriculture. Aucun doute, Steene est bien un village à la campagne

39,4

Degrés

C'est la température maximale enregistrée à Steene en 2022... qui a dit qu'il faisait froid dans le Nord...

681

Millimètres

La commune de Steene a connu 681 millimètres de pluie en 2022, contre une moyenne nationale des villes de 620 millimètres de précipitations. Steene se situe à la position n°10 281 du classement des villes les plus pluvieuses.

Un carnaval hors du commun

1996... voilà près de trente ans que la commune de Steene n'avait plus eu le plaisir d'entendre raisonner les fifres et les tambours... une éternité pour certain, un fol espoir pour d'autres. Pour Maryse Devroe, adjointe aux animations, il n'y avait aucun doute sur la possibilité de faire renaître la bande de Steene. Après deux ans de travail, Steene a prouvé que le carnaval ne connaît pas la crise avec un retour en force des carnavaleux dans les rues du village

100, 200 ... 300 ... ils étaient plus de 500 personnes à participer au retour de la bande. Personne ne manquait à l'appel. Pour réussir un carnaval, la formule est très simple : un tambour major et sa cantinière, une clique de musiciens prête à passer à l'action, et des carnavaleux grimés prêts à avancer en rangs serrés en entonnant les traditionnelles chansons...

Ce 14 janvier 2023 restera gravé dans l'histoire communale... les nuages gris et menaçants n'allaient au final qu'empêcher le soleil de se joindre à la fête. Et quelle fête ce fut !

Dans une salle Raymond Devos pleine à craquer, la Crick Crock Family Music a mis l'ambiance pour préparer le concert tant attendu des célèbres Blues Zoulous.

Accompagnés de leurs musiciens, le duo a proposé un récital de leurs plus belles chansons de carnaval, repris en coeur par tous leurs fans.



Pour réussir cette journée, les associations communales se sont largement mobilisées : Anim'Steene, les Zoutebouns, les APE Emile Zola et Pierre Dewaele.



Elles ont été rejointes par de très nombreuses associations carnavalesques ravies de représenter leurs couleurs et de hisser haut leurs parapluies.

A 15h00, après la découpe du ruban bleu blanc rouge par les élus, Pilou 1er et Val sa cantinière ont parfaitement lancé les musiciens pour un premier tour de piste très suivi. La musique a résonné fort dans les rues, mais pas autant que les chants repris de tout leur coeur par les participants. Il faut dire que depuis trois ans, avec la crise sanitaire, le manque de carnaval s'était fait ressentir.

A 17h15, tout ce petit monde était réuni devant la mairie, dans l'espoir d'attraper l'un des cent harengs jetés depuis les marches de la mairie, à défaut d'un balcon qui aurait toute sa place pour cette célébration.

A 18h30, le rigodon venait récompenser les derniers courageux, ceux qui ne perdent pas une minute de chaque bande, conscients qu'il faudra attendre une année pour retrouver la bande de Steene.

La bande de Steene, c'était ça



Les m'tits villages

Les Blues Zoulous le chantent depuis des années, rien de tel que les bandes des petits villages

“

Moi j'aime bien faire
les bandes des m'tits villages,
ça fait du bien
de faire la bande à mon âge
on prend le bon air
j'en fous plein mes poumons
quand j'ai plus d'air
je rentre à ma maison ”

Serge Siegler et Pierre Wavelet, alias Sort'che et Pierrot ne se doutaient certainement pas à l'époque qu'il viendraient enflammer la salle Raymond Devos à Steene pour la renaissance de la Bande... en tout cas personne ne leur donnera tort, rien de tel que les bandes des petits villages.

Voilà les saumons

A chaque carnaval, de nouvelles légendes apparaissent...

Quel ne fut pas son étonnement lorsque, la veille de la bande, notre secrétaire de mairie a réceptionné la livraison d'une centaine de clippers prévus pour le traditionnel lancé : Grands comme un bras, les harengs n'avaient rien à envier aux saumons norvégiens...

A ce rythme-là, on retiendra bientôt qu'à Steene, ils ont jeté des baleines...



Crédits photos : Au cœur du Carnaval /
Christian de Malo / Photographe GS

La 40ème Foire à la brocante

Son succès n'est plus à confirmer. Chaque année, le lundi de Pentecôte, c'est jour de fête à Steene. Et pour la 40ème fois, les rues du centre accueilleront plus de 350 exposants pour le plaisir des chineurs de toute la région.

Mais pour rendre la fête encore plus exceptionnelle, trois jours d'animation seront proposés cette année avec des manèges présents sur le terrain vert près de la mairie.

Samedi à 18h30, la nouvelle place de la mairie sera inaugurée avec une soirée apéro musicale proposée par Frédéric Gheldof et sa Tiote Moustach.

Dimanche matin, le marché sera présent sur la place de 9h30 à 12h30.

Dimanche soir, les Zouteboums organiseront leur premier loto dans la salle Raymond Devos. Ouverture des portes à 17h30 avec pas loin de 3 000€ de lots à gagner.

Enfin, lundi matin, la brocante sera lancée dès 6h30 et jusque 17h00.



Quelques règles pour la brocante de Steene

Cette manifestation n'est pas une foire, il s'agit d'une brocante. La vente d'animaux, d'armes en tout genre, armes blanches et à feu, des disques gravés (CD, DVD et jeux), de nourriture, boissons ou de produits neufs y sera strictement interdite sauf la production de l'artisanat.

Les tarifs sont les suivants :

Particuliers : 6 euros pour 4 mètres linéaires ou 12€ pour les demandes d'emplacements le jour même sans inscription.

Professionnels : 20 euros pour 4 mètres linéaires ou 40€ pour les demandes d'emplacement le jour même sans inscription

Renseignements :

Mairie de Steene : Tél : 03 28 62 12 90 Mail : mairie@steene.fr



La municipalité offre aux enfants d'âge scolaire (TPS - CM2) des tickets de manège et de tir à la carabine.

Les tickets seront à récupérer uniquement lors des permanences d'inscription en mairie le samedi 6 mai de 9h à 12h ou le samedi 13 mai de 10h à 12h.

Les marchés de nos villages

"Au départ, c'est une initiative de la commune d'Herzeele qui a lancé ses premiers marchés en 2022. Mais grâce aux rencontres que l'on peut faire en CCHF, nous avons avec mon homologue en charge du développement économique eu l'idée de développer ce projet dans d'autres communes." C'est ainsi que Benjamin Denoyelle, 1er adjoint, explique la mise en place de ce nouveau rendez-vous mensuel.

Pour le lancement le 26 mars, le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous. Malgré quelques inquiétudes, les habitants ont été très nombreux à répondre présents. Et c'est vers 11h00, pour le concert exceptionnel donné par Frédéric Drieux que l'affluence a été la plus importante. Le créateur du festival Label Guitar avait gentiment répondu à l'appel de la commune

" Ce marché mensuel reviendra le 4ème dimanche de chaque mois. Plus les steenois seront nombreux à s'y rendre et plus nous aurons de chance de maintenir ce nouveau rendez-vous"

La commune envisage aussi le développement d'animation autour de ce marché et encourage les habitants à se rendre à Escquelbecq, Bissezele et Herzeele les autres dimanches.

Pour compléter l'offre proposée, la commune cherche encore un fromager et une pâtisserie. Si vous connaissez dans votre entourage des professionnels de ces secteurs souhaitant intégrer le marché, n'hésitez pas à contacter la mairie. Prochain rendez-vous avec le marché, lors du week-end festif de la 40ème foire à la brocante



Les **Marchés**
de nos villages

HERZEELE
Plateau multisport
1er dimanche du mois

ESQUELBECQ
Parvis de l'église
2ème dimanche du mois

BISSEZEELE
Place de la mairie
3ème dimanche du mois

STEENE
Place de la mairie
4ème dimanche du mois

A Steene, le 26 mars, le 23 avril,
le 28 mai, le 25 juin, le 23 juillet,
le 27 août, le 24 septembre

du 26 Mars au 8 octobre 2023
9h30 - 12h30

A retrouver lors des marchés Place de la Mairie à Steene

Au bout des champs by Alexa (vêtements)
Cannelle et Marjolaine (biscuiterie)
La ferme de la butte (viande de bœuf)
La ferme Hemelsdael (pommes et poires)
Les bonbons d'Isabelle (confiseries)
Aux mille et un délices (boulangerie)
Chez Paul (primeur)
Ferme de l'Hazepoel (glaces)
Virginie Jacobsonne (fleuriste)
Pascal Aernoudts (fraises - uniquement en mai, juin, juillet)



Steene, votre village !
MAG 8 - Mai 2023

Marché de l'art

Quand dans sa commune on dispose d'un patrimoine exceptionnel et d'artisans aux compétences uniques, l'idée de les réunir au cours d'un évènement est très séduisante. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce premier salon des artisans d'Art qui se déroulera le samedi 13 et le dimanche 14 mai dans l'Eglise Saint Martin.

A l'origine du projet, Claire Rocamora, fileuse de verre installée dans la zone de la distillerie, a rapidement souhaité proposer ce salon dans l'Eglise. La beauté du lieu et son caractère sacré mettront en valeur les talents des artisans présents. Pour beaucoup, ce sera aussi l'occasion de découvrir pour la première fois les tableaux qui ornent les murs de cette vieille dame millénaire.

Chaque artisan présent aura l'occasion de démontrer son savoir-faire durant tout le week-end.

**SAM. 13
DIM. 14
MAI 2023**



**SALON DES
ARTISANS D'ART**

1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON D'ARTISANAT D'ART À STEENE

GRATUIT
ÉGLISE SAINT MARTIN
STEENE
SAMEDI 14H-18H | DIMANCHE 10H-18H

**RESTAURATION DE TABLEAUX
DENTELLE AUX FUSEAUX | FORGE
FILAGE DE VERRE | LUTHERIE | VITRAIL
CÉRAMIQUE | TAPISSERIE AMEUBLEMENT**

DÉMONSTRATION DES DIFFÉRENTS SAVOIR-FAIRE TOUT LE WEEK-END
VERNISSAGE LE SAMEDI À 18H

Pour + de renseignements, contactez la Mairie de Steene au 03 28 62 12 90

AU PROGRAMME

Romain Verfaillie en lutherie contemporain

<https://www.facebook.com/verfaillieromain>

Jérémy Kissenberger en forge-coutellerie d'art :

<https://www.facebook.com/forgeskissenberger>

Catherine Speckens en céramique utilitaire et décorative

<https://www.facebook.com/Ceramiste.Catherine.Speckens>

Emilie Delanoë en tapisserie d'ameublement et abats-jour

<https://www.facebook.com/delanoie.emilie.tapissier>

Mathilde Facon en restauration de tableaux anciens

Les Gilliodts d'Hondschoote pour la dentelle au fuseau et à l'aiguille

<https://www.facebook.com/mariepaule.huygherecipon>

Verra Carlota en vitraux contemporains et restauration

<https://www.facebook.com/Verracarlota>

Claire Rocamora en filage de verre

<https://www.facebook.com/ClaireRocamora.fileuse.souffleusedeverre>

Le Festival de l'alouette badine

Le Scènes en Nord est un festival reliant des spectacles et expositions promotionnés par l'association Cultures Nouvelles en lien avec différentes associations partenaires qui selon leur savoir faire, sont les organisatrices directes de ces manifestations.

Pour le premier week-end de Juin, Scènes en Nord pose ses valises en CCHF avec le lancement de plusieurs spectacles ayant pour thème les musiques du monde et de l'imaginaire : **l'Alouette Badine**.



Ce festival poétique et événement musical se tiendra à Bergues, Herzeele, Steene et Bierne, du 1er au 4 juin 2023. Des grands moments sont prévus comme l'incroyable et décoiffant duo « L'Oiseau ravage » le 1er Juin 2023 salle Looten à Bergues.



Financé à 50% par le Département du Nord, ce sont des mécènes privés, des subventions diverses et les recettes de billetterie qui complètent le budget du festival. Pour la commune de Steene, cette action représente un investissement de 1 000€.

Au programme, le samedi 3 juin, dans la salle Raymond Devos, un voyage onirique qui guidera les spectateurs de l'Irlande au Venezuela. Un parcours entre l'Europe et l'Amérique du Sud, entre chants et violons.

Le nom des artistes sera prochainement communiqué .

TARIF : gratuit pour les moins de 12 ans / 5€ pour les plus de 12 ans / 10 € à partir de 18 ans
La vente des places se fera en ligne (ouverture à partir du 10 mai)
Pour les steenois rencontrant des difficultés pour réserver leurs places en ligne, merci de contacter le secrétariat de la mairie.

Le loto des Zoutebours

Dernière association arrivée sur la commune, les Zoutebours proposent leur premier loto, le dimanche 28 Mai à la salle Raymond Devos.

Avec près de 3 000€ de lots à gagner, les amoureux du loto vont s'en donner à cœur joie. Rendez-vous des 17h30 pour l'ouverture des portes. Lancement des jeux à 19h00.

Cette action s'inscrit dans le programme des festivités de la 40ème foire à la brocante de Steene.



Steene, votre village !
MAG 8 - Mai 2023

Sports et Jeunesse

Des athlètes paralympiques

Du 3 au 8 avril, dans toute la France, les écoles avaient l'opportunité d'organiser la Semaine olympique et paralympique (SOP). Cette session avait pour thème l'inclusion. A cette occasion, les élèves de l'école Pierre Dewaele, ont pu faire la rencontre de deux grands sportifs originaires du dunkerquois, Olivier Lyoen et Faycal Meguenni, ainsi que celle de Nantenin Keïta athlète franco-malienne.

La semaine a commencé sur les chapeaux de roue, avec une première rencontre, celle d'Olivier Lyoen, il est le guide, l'entraîneur, mais surtout l'ami d'Antoine Perel lors de para-triathlon, en effet Antoine Pérel est atteint d'une déficience visuelle. Les élèves ont alors découvert cette discipline devenue paralympique depuis les jeux de Rio en 2016 : le tandem doit effectuer 750m en natation, 20km à vélo et terminer leur parcours par 5km de course à pied ; ce qu'ils effectuent en environ, 1h.

Les enfants ont pu s'initier à leur tour à la course à pied en doublette, un enfant guide devant, un enfant les yeux bandés derrière. Ensemble, ils ont dû réaliser un parcours et apprendre à communiquer pour que le duo rejoigne la ligne d'arrivée. Les élèves ont pu réaliser une petite interview d'Olivier, qui s'est prêté au jeu des questions-réponses en toute sincérité, sur sa discipline mais également sur le handicap d'Antoine. Je retiens de cette rencontre avec Olivier que l'important est de s'amuser peu importe les circonstances.

Jeudi, les enfants de l'école ont pu rencontrer Faycal Meguenni, cet athlète de haut niveau d'à peine 25ans, est triple Champion de France de Boccia. Les enfants ont pu découvrir ce qu'est la boccia ; un sport de stratégie, qui s'apparente à la pétanque, mais avec un certain nombre d'adaptations. La boccia est devenue un sport paralympique en 1984. Faycal se prépare actuellement pour la World Cup à Montréal qui se déroulera du 21 avril au 2 mai, nous lui souhaitons de ramener l'or comme il a déjà su le faire lors du World Challenger de Zagreb (24 mars au 2 avril).



Quentin Saladin, ancien élève de l'école, a été l'invité exceptionnel de cette semaine olympique et paralympique. En tant que jeune journaliste, il vous propose dans ce Mag de découvrir sa vision de l'action mise en place par l'équipe éducative de Pierre Dewaele. N'hésitez pas à retrouver l'ensemble des ses articles sur Facebook : Quentin Saladin Journaliste Novice



Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 se tiendront du 28 août au 8 septembre 2024, durant douze jours de fête pendant lesquels le monde entier célébrera les performances hors normes

d'athlètes d'exception. Les Jeux, c'est du sport, mais tellement plus encore...

Une combinaison de rendez-vous culturels, de programmation artistique, et de performances diverses qui créent une expérience unique en son genre. Les Jeux, c'est un festival populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier. C'est une aventure qui va embarquer la France entière pour une expérience inédite.



Après une série de questions sur le sport mais, aussi sur le handicap, auxquelles Faycal a répondu en toute transparence, mais aussi avec toute sa bienveillance et son sens de l'humour, les élèves ont pu s'initier à la boccia.

Faycal a aussi présenté un autre sport que nous pratiquons ensemble au sein du Handisport Littoral Dunkerquois : le foot-fauteuil, la prochaine compétition aura lieu le 3 mai à la salle des sports Pierre de Coubertin à Saint Pol, n'hésitez pas à venir nous supporter.

Vendredi, l'école a eu la chance d'accueillir Nantenin Keïta, l'une des athlètes paralympiques les plus médaillées de France, son palmarès est impressionnant. Atteinte d'albinisme, Nantenin est malvoyante. Elle a pu en parler en toute sincérité auprès des élèves qui semblaient très impressionnés par cette grande athlète médaillée de bronze sur 400m aux Jeux paralympiques de Pékin en 2008, vice championne paralympique du 200m la même année, et médaille de bronze du 100m aux Jeux paralympiques de Londres en 2012. Mais elle est aussi vice championne du monde du 400m en 2002, en 2006 elle devient championne du monde du 200m et du 400m, la même année elle est vice championne du monde du 100m, en 2015 elle obtient une nouvelle médaille d'or lors des championnats du monde sur 400m.

Je retiendrai de Nantenin ces quelques mots « j'ai rarement vu une école, aussi engagée et aussi enthousiaste à recevoir des personnes en situation de handicap, du para-sport. En arrivant dans cette école, j'ai retrouvé les valeurs du sport : l'esprit de solidarité, d'écoute et d'entraide en réalisant le 400m tout à l'heure, c'est ce côté collectif, on s'encourage les uns les autres, on vient reconforter celui qui n'est pas content de sa performance, c'est ça les valeurs du sport que je souhaite faire passer. »

Bien vivre dans son village, c'est respecter son voisinage

Datant du 8 juillet 2020, l'arrêté municipal sur les nuisances sonores rappelle les dispositions communales sur la gestion du bruit et les bonnes pratiques à suivre

Les bruits gênants par leur intensité et leur durée sont interdits sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public.

L'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice n'est pas autorisé en dehors des manifestations et fêtes locales traditionnelles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- les dimanches et jours fériés de 10h30 à 12h30

Des dérogations peuvent être accordées par le Maire, s'il s'avère indispensable que les travaux soient effectués en dehors des périodes. La demande doit être formulée au minimum 1 mois avant le début des travaux en précisant les lieux et nature du chantier.

Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures propres à concerver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et des voisins

Les propriétaires de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisances sonores.

Les appareils d'effarouchement des animaux utilisés pour la protection des cultures sont autorisés les jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées, et seulement une heure avant le lever du soleil et une heure après le coucher du soleil. Ils ne peuvent être implantés à moins de 250 mètres d'une habitation

La règle du respect de la vie privée liée au concept de tapage - diurne comme nocturne - doit être strictement respecter. Aucun bruit tels que des éclats de voix ou de musique lié à une fête privée ne doit dépasser des limites de l'habitation de l'organisateur. Ils ne doivent donc pas déborder sur les espaces et volumes voisins.

Extrait de l'arrêté municipal du 8 juillet 2020



Que dit la loi ?

Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier.

Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est **répétitif ou intensif**. La nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même s'il n'est pas répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps.

Il peut s'agir du bruit causé par :

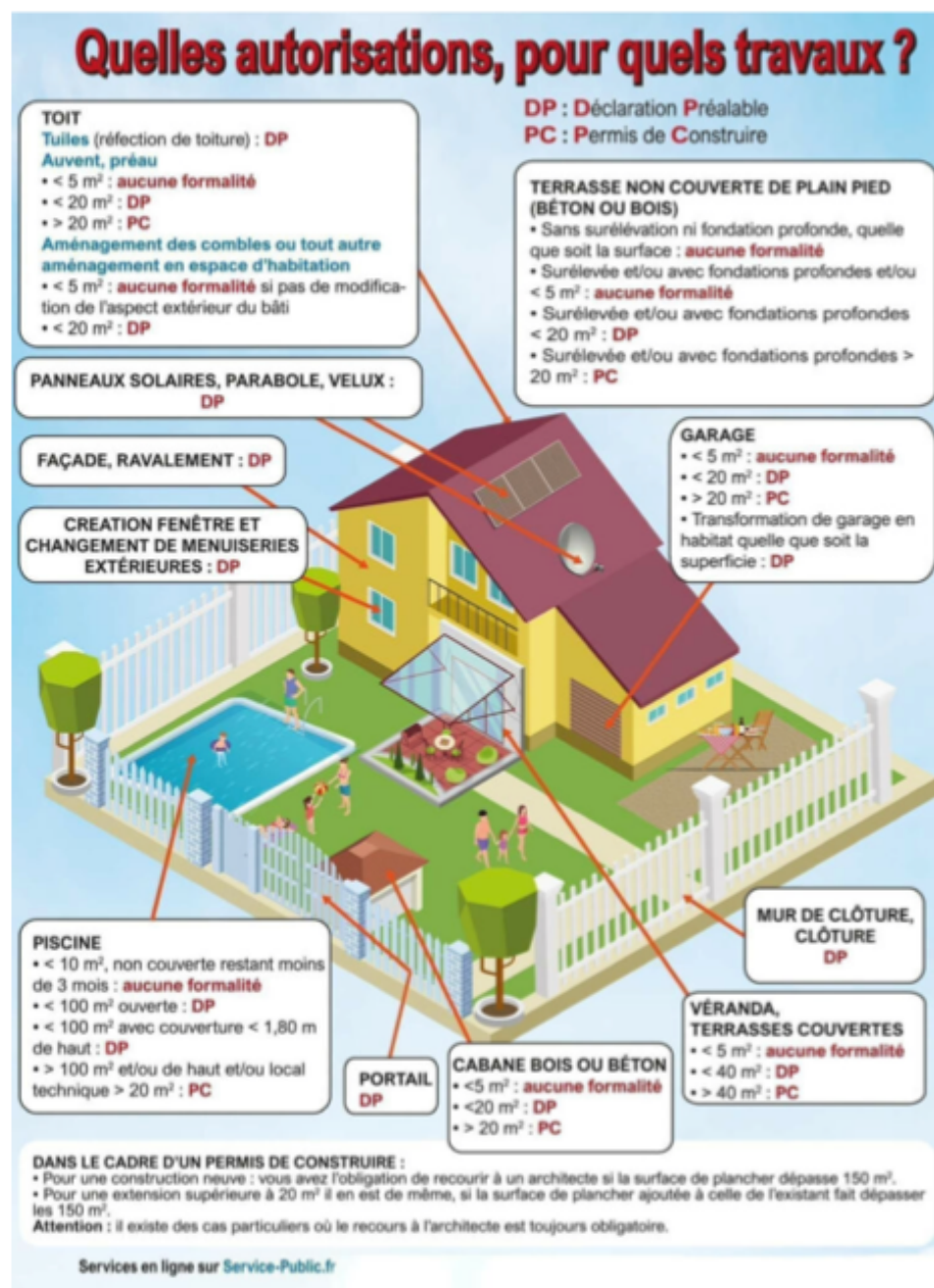
- Un individu, locataire ou propriétaire (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- Un animal (exemple : aboiements)

Les nuisances liées aux odeurs (barbecue, ordures, fumier, ...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Réaliser des travaux sur son habitation

Vous souhaitez réaliser de nouvelles constructions, des travaux sur des bâtiments existants, des aménagements ou changer l'aspect extérieur d'une construction (changements de portes et de fenêtres, les ravalements de façades, l'installation d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires ou photovoltaïques, l'isolation extérieure d'un bâtiment) mais aussi l'installation et la modification d'une clôture, la construction d'un abri de jardin, ...

Ces travaux et aménagements nécessitent au préalable le dépôt et la délivrance d'une autorisation d'urbanisme. Cette formalité permet à l'autorité administrative compétente (la Mairie ou le Préfet) de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur (Plan Local d'Urbanisme, Code de l'Urbanisme)



LE GNAU ???

L'Etat a lancé en 2019 la dématérialisation de toutes les autorisations d'urbanisme qui s'inscrit dans une démarche plus large, qui vise à améliorer la qualité de service et à moderniser l'action publique, tout en optimisant les moyens.

L'année 2022 marque un tournant dans l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le lancement du **GNAU** (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

Les demandes peuvent se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24 pour l'ensemble des communes du territoire : <https://gnau25.operis.fr/hautsdeflandre/gnau/#/>

Plus de renseignements sur le site de la CCHF : www.cchf.fr

Tradition

STEËNE - Ja om't vlamsch

Steëne en ze burgemeester Alain Davroux hen de 44ste Keure «Ja om't Vlamsch» handteëkt. Ze hen rechtuut 8 punten van de Keure ekoozen. Ze gaen beginnen mee de hoekschespaneels et de straetepaneels. Alain Davroux het ezeid hoe ze de Vlamsche taele wullen steunen in Steëne.

Steene et son maire Alain Davroux, ont signé la 44ème Charte «Oui au flamand. Ils ont d'emblée retenu 8 points de la Charte et commenceront avec les lieux-dits et les rues de la commune. Alain Davroux a insisté sur le soutien de Steene à la langue flamande.



PARLONS FLAMAND

kleëd : vêtement

rustplekke : salon

waschplekke : buanderie

binnenplekke : salle à manger, salle de séjour

vergaeringe : communauté

Expression politique

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie portant notamment sur le droit d'expression des élus locaux le bulletin municipal donne la parole aux conseillers municipaux qui n'appartiennent pas à la majorité.

Echo de "Toujours construire ensemble" - SPECIAL FINANCES

"D'ACCORD...

- Les Dotations de l'Etat Baissent (c'est le cas depuis 2014!).
- L'Alibi de la Guerre en Ukraine est "Bidon"(l'Inflation avait commencé bien avant!).
- Les Communes voient de + en + leur Liberté confisquée par de + en + d'Intercommunalités...
- Le PLU Intercommunal Freine le Développement Immobilier des Communes Rurales.
- Les Taxes Foncières ne pourront que faire + de Mal que les Taxes d'Habitation "disparues".

D'ACCORD...TOUTES CES DERIVES AVAIENT COMMENCE BIEN AVANT 2020 ! ALORS...UNE COMMUNE RICHE, AVEC DES CAISSES PLEINES... QUI D'AUTRE QUE D'AVEUGLES PERES NOEL POUVAIT L'IMAGINER ?

PAS D'ACCORD... Avec la Sempiternelle Ritournelle de la "Charge de la Dette". [De 1995 à 2020, au fil de 4 Mandats, "à partir de bien peu", Steene ne s'est-elle pas ENRICHIE en SALLES, en EQUIPEMENTS, en SERVICES...? Grâce à l'Emprunt bien sûr, mais aussi et surtout par la chasse aux Subventions, avec les Fonds de Concours et les fruits du Développement Immobilier, etc, etc... Jamais en oubliant la Facette Sociale... Toujours en maîtrisant les Impôts Locaux !]

LE GATEAU FAIT...RESTAIENT LES MOYENS NECESSAIRES POUR LES CERISES ! DES CERISES POUR L'IMAGE DU GATEAU, MAIS SURTOUT POUR SA SAVEUR...

LE TALENT DES PATISSIERS AUX FOURNEAUX N'EST-IL PAS DE LES BIEN CHOISIR?

Geschiedens van steens leven

Enquête des doyens de Bergues sur l'église de Steene

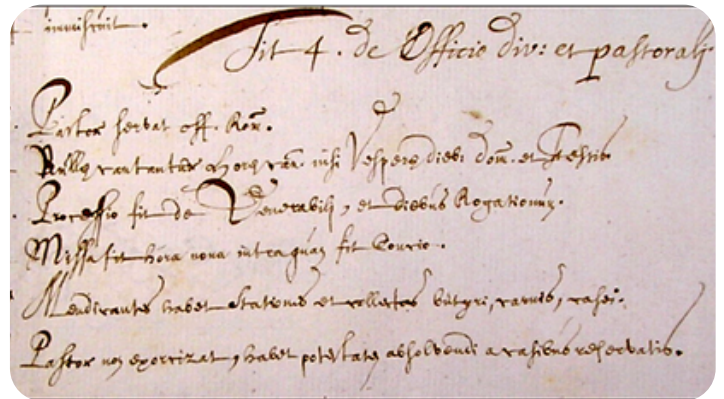


Par **Bruno Codron**,
Président
Vie Sauvegarde
et Promotion
du Patrimoine de Steene

En 1659, une enquête sur les églises de la châtellenie de Bergues est réalisée à l'initiative du doyen Isaac Ketelaer.

La visite de l'église de Steene se déroule le 21 octobre. Le rapport est entièrement rédigé en latin. Le curé a pour nom Cornelius Oriou.

Le chapitre 4 est très intéressant. Il nous fournit des détails sur l'office divin, les processions etc. Il montre que l'église a su maintenir ses fonctions malgré les troubles engendrés par la guerre et le siège de la ville de Bergues par Turenne.



Transcription et traduction :

Tit(ulus) 4. De officio div(in)o et pastoral **Titre 4 De l'office divin et pastoral**

1-Pastor servat off(iciu)m ro(ma)n(um).

1-Le curé sert l'office romain.

2-Nullae cantantur horae can(onicales) nisi vesperae diei do(mi)n(ici) et festibus.

2-On ne chante pas d'heures canonicales sauf aux vêpres du dimanche et des fêtes

3-Processio fit de Venerabil(y) et dieb(us) Rogation(um).

3-La procession se fait le jour du Saint Sacrement et aux Rogations.

4-Missa fit hora nona, intra qu(am) fit concio.

4-La messe, pendant laquelle est fait un sermon, se dit à 9 heures.

5-Mendicantes habet stationes et collectas butyri, carnis, casei.

5-Les mendiants ont des distributions et des collectes de beurre, de viande et de fromage.

6-Pastor non exorcizat, habet potestatem absolvendi a casib(us) reservatis.

6-Le curé n'exorcise pas mais il a le pouvoir d'absoudre les cas réservés.

Steene Cup 2023
(Proximité de Bergues & Dunkerque)
PAR A25 A16 Sortie N°17 BIERNE / STEENE
DANS LES HAUTS DE FRANCE
RUE Du Château

Le 18 mai Tournoi U10U11 & U12U13 de 9h à 19h
participation de 20 formations. Foot à 8+4R NIV 2

Le 20 mai Plateaux U6U7 (3x3+2R) U8U9 (5x5+3R) de 10h/16h Trophées et coupes à chaque équipe
participation de 48 formations U6U7 U8U9 goûter et récompense offert à chaque participant (e). Email: steene.fc.527670@lfhf.fr

Tél: 06 87 88 94 64

Restauraton sur place
Espace sportif Joseph PUSCA
rue du Château 59380 Steene
Entrée gratuite... Ouvert à tous !

Défis sports
Equipements sportifs I.P.N.S

BPH
PIÈCES AUTOMATIQUES
TOMES MARQUÉS
ATELIER DE RÉPARATION
03 28 21 88 08

Agenda

Samedi 6 Mai

Ecole E.Zola

APE Emile Zola

Marché aux fleurs

Portes ouvertes de l'école

Lundi 8 Mai

Mairie, 10h15

Cérémonie Armistice

Samedi 13 mai

Ecole P.Dewaële

Portes ouvertes

Samedi 13 mai

Dimanche 14 mai

Eglise Saint Martin

Salon des artisans d'Art

Jeudi 18 mai

Samedi 20 mai

FC Steene

Steene Cup 2023

Plateaux enfants

Samedi 20 mai

Salle R.Devos

Club du Steenbourg

Repas des aînés

Samedi 27 mai

Place de la mairie - 18h30

La Tiote Moustach

Inauguration de la place

Dimanche 28 Mai

Place de la mairie

Marché du village

Salle R.Devos - 19h

Les Zoutebours

Loto

Lundi 29 mai

Centre - 6h à 17h

Brocante

Samedi 3 juin

Salle R.Devos - 19h

Concert Festival

Samedi 10 juin

Salle R.Devos - 10h30/16h30

Ascendanse

Gala de danse

Samedi 17 juin

Ecole Pierre Dewaele

APE Pierre Dewaële

Fête de l'école

Anim'Steene

Fête de la musique (19h)

Vendredi 23 juin

Salle R.Devos - 19h

Summer Kid's Party 2

Dimanche 25 juin

Place de la mairie

Marché du village

Samedi 1er juillet

Ecole Emile Zola

APE Emile Zola

Fêtes de l'école

Dimanche 9 juillet

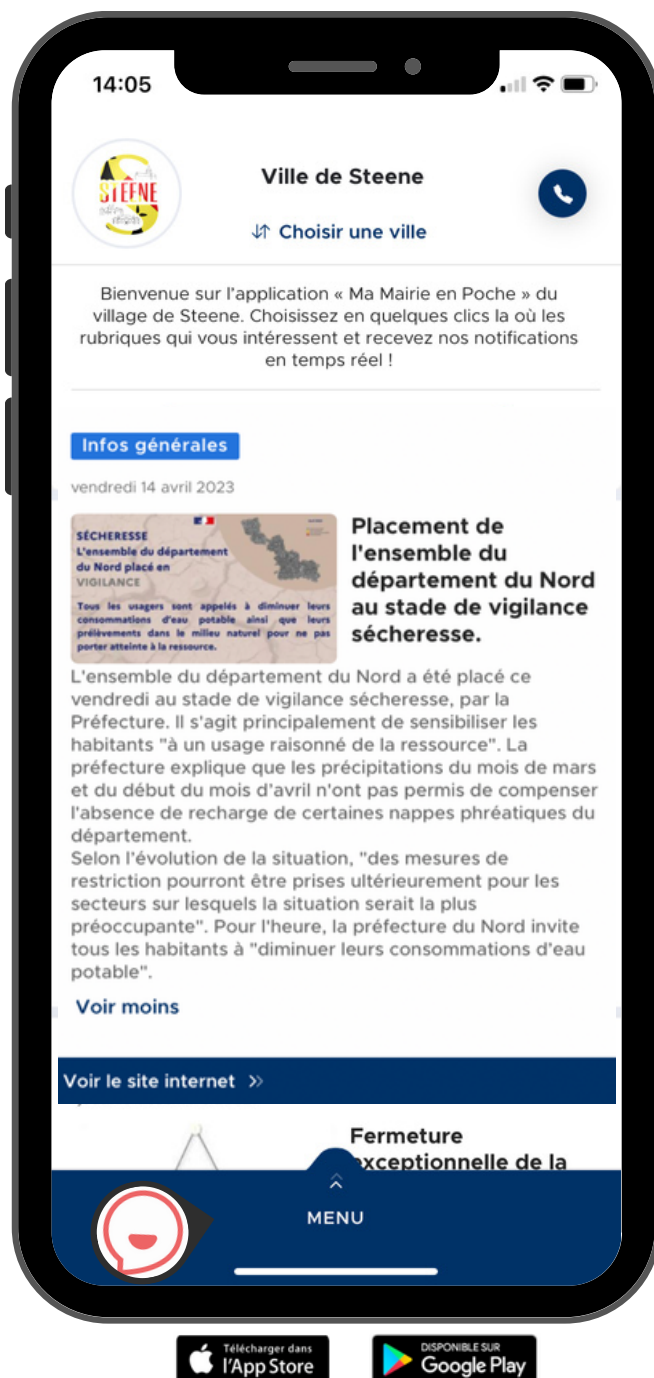
Rues du Hameau

Club du Steenbourg

Brocante

(inscription 1er juillet en mairie)

Ma mairie en poche



Informations pratiques

Secrétariat de la Mairie - 03 28 62 12 90 - mairie@steene.fr

- Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12H00
- Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Techniques - 03 28 62 34 56 - services-techniques@steene.fr

Permanence du Maire et de ses adjoints

- Sur rendez-vous
- Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf pendant les vacances scolaires)
- Par mail : nom.prenom@steene.fr

Direction de la publication : Alain Davroux

Rédaction du Mag : Benjamin Denoyelle